

Burundi : Le personnel de la RTNB entame ce jeudi une grève de 5 jours

@rib News, 02/11/2011 â€“ Source XinhuaLe personnel de la Radio Télévision Nationale du Burundi réuni en leur syndicat SYRT entame dès ce jeudi un mouvement de grève de 5 jours pour exiger la mise en application des statuts tels qu'ils ont été signés par les autorités habilitées, ainsi en ont décidé ce mercredi tous les travailleurs de la RTNB en assemblée générale du Syndicat des Travailleurs de la Radio Télévision Nationale du Burundi (SYRT). « Les travailleurs observent un mouvement de grève de cinq jours calendrier qui prend cours à partir de ce jeudi 03 novembre 2011 à 7H30 locales (05H30 GMT). Le syndicat des travailleurs de la RTNB (SYRT) reste ouvert à toute initiative de dialogue constructif », a annoncé un communiqué de presse du SYRT.

Ces travailleurs ont constaté amèrement une manœuvre dilatoire pour faire trainer la mise en application des corrections des statuts pourtant signés par les autorités habilitées et la banalisation des décisions et recommandations du Conseil d'Administration. Ils ont également constaté que la démarche de refus de la mise en application de ces décisions procède de la volonté délibérée de remettre en question le souci d'améliorer le statut social des journalistes et des techniciens de communication de la RTNB. En 2001, il y a eu augmentation de salaires de l'ordre de 10% et de 15% aux fonctionnaires et agents de l'Etat et une autre augmentation de 15% a eu lieu en mai 2006, mais les travailleurs de la RTNB n'en ont pas eu en totalité. En 2008, il y a eu révision des statuts et le Conseil d'administration de la RTNB a constaté qu'il y a eu réduction des salaires de l'ordre de 25% dans la mise en application de ces statuts. En 2008, le Conseil d'administration a également décidé le reclassement du personnel suivant le nouveau palier de recrutement et les représentants du personnel s'étaient convenus cette année-là avec les autorités l'amélioration des conditions de vie et de travail en terme de quote-part des recettes auxquelles il a participé à la création qui, à l'époque, étaient estimées à 60% des frais de fonctionnement. Depuis, il y a eu un long processus de négociations entre les représentants du personnel et différentes autorités surtout après une longue grève de 45 jours en 2008. Ces négociations avaient abouti à des compromis qui sont dans ces nouveaux statuts que les autorités traînent à mettre en application par des manœuvres dilatoires.